

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 38 (1958)  
**Heft:** 4

**Register:** Offres et demandes commerciales

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'institution de la Communauté économique européenne — ou plus précisément la ratification du Traité de Rome — a contribué à une évolution décisive non seulement de l'Europe des Six, mais de celle des Dix-sept. L'intégration européenne devenait soudain une réalité avec laquelle il fallait compter. Aussi cette dernière année et ces derniers mois ont-ils vu se produire en Suisse une évolution considérable des esprits. L'unanimité, — ou une forte majorité, — semble acquise, pour des raisons diverses, à la nécessité d'une Zone de Libre-Échange à laquelle on se rallie non seulement parce qu'elle offre aux Suisses la seule possibilité de collaboration avec la Communauté économique européenne, mais aussi parce que sa conception répond à une pensée orientée, par les intérêts et la tradition, vers une politique libre-échangiste.

La Suisse a donc fait un grand pas vers une collaboration. L'esprit même dans lequel la neutralité est discutée s'est modifié. L'Europe n'est plus l'objet d'un acte de foi. Elle est devenue un objectif possible d'une politique raisonnable. Aussi le débat n'est-il plus entre partisans et adversaires de l'Europe, entre prophètes et sceptiques. Les circonstances ont amené à franchir une nouvelle étape. Ce n'est plus tant le principe de la participation qui doit être discuté que ses formes.

Formes qui sont influencées par l'évolution de la situation, par la menace extérieure à l'Europe, par les conditions dans lesquelles se fait l'intégration européenne, par le rythme auquel elle s'opère et sur lequel se modèlent nos décisions. Formes qui sont également fonction de notre intérêt, de la place qu'occuperait la Suisse et ce qui en fait pour nous la valeur, de notre conception de la structure d'une société ouverte.

La Suisse veut être l'expression de l'unité dans la diversité. Elle estime que la démocratie tempérée de fédéralisme qu'elle a créée offre à ses citoyens la possibilité de conduire leurs affaires et d'exercer un contrôle réel efficace sur les hommes qui la dirigent, contrôle aussi efficace qu'on peut l'espérer dans un monde où la technique complique et surcharge les organismes gouvernementaux.

Au moment où la Suisse se tourne vers l'Europe, elle se demande tout naturellement si les institutions que cette Europe se donnera lui apporteront les mêmes garanties et si, dans un ensemble plus vaste, il sera possible d'assurer au citoyen l'exercice réel de ces libertés fondamentales que le petit pays pouvait mieux assurer qu'un autre. Aussi la discussion qui se déroule autour du Marché commun et de la Zone de Libre-Échange dépasse-t-elle en fait le problème de la neutralité ou la considération d'intérêts économiques. Ce qui est en question, ce sont les principes sur lesquels se bâtit l'Europe. Le développement économique n'est pas un but, mais un moyen de donner aux sociétés qui en bénéficient des possibilités d'épanouissement. Il ne s'agit pas pour nous d'imiter l'Union soviétique ou même, par certains côtés, les Etats-Unis et, nous laissant séduire par un type de raisonnement pseudo-marxiste, de sacrifier l'homme et les valeurs de civilisation au dieu de la productivité. Les modalités de l'intégration économique de l'Europe nous importent autant que l'intégration elle-même, si nécessaire soit-elle. Et lorsque nous examinons la Fédération européenne qui nous est proposée, ce n'est pas seulement pour savoir si elle a quelque chance de se réaliser, mais plus encore pour voir si elle respecte la philosophie du fédéralisme dont elle se réclame.

## OFFRES ET DEMANDES COMMERCIALES

Toute demande devra être accompagnée de deux coupons-réponses internationaux  
Il ne sera donné suite qu'aux lettres remplissant cette condition

### REPRÉSENTATIONS

#### REPRÉSENTANTS FRANÇAIS CHERCHANT A REPRÉSENTER UNE MAISON SUISSE

- R. 3303 FRANCE : matériel thermique divers, régulateurs, gros outillage industriel.
- R. 3305 NORD, PAS-DE-CALAIS, SOMME, AISNE, ARDENNES, OISE, MARNE, SEINE-ET-MARNE : matériaux de construction et articles intéressant le bâtiment.
- R. 3311 HAUTE-SAVOIE : machines-outils de décolletage.
- R. 3313 FRANCE : produits alimentaires, chimiques et manufacturés divers.
- R. 3315 FRANCE : constructions mécaniques, machines-outils, appareils de précision.
- R. 3321 SUD-EST : tissus laine, coton, soie.

#### COMMETTANTS FRANÇAIS CHERCHANT UN REPRÉSENTANT EN SUISSE

- R. 3301 SUISSE : tableaux publicitaires en relief pour vitrines.
- R. 3307 SUISSE : couvertures de laine.
- R. 3309 SUISSE : fils de fibres artificielles et synthétiques pour tissage et bonneterie.
- R. 3317 SUISSE : pulls, cardigans, sweaters, pour dames.
- R. 3319 SUISSE : meubles modernes en tubes et meubles de cuisine, avec dessus en plastique stratifié.

#### REPRÉSENTANT SUISSE CHERCHANT A REPRÉSENTER UNE MAISON FRANÇAISE

- R. 3323 SUISSE : matières premières pour l'industrie textile, chimique, alimentaire, et pour l'industrie du papier.

#### COMMETTANT SUISSE CHERCHANT UN REPRÉSENTANT EN FRANCE

- R. 3323 FRANCE : nouveau système breveté pour la rétention des prothèses.

### MARCHANDISES

Ces offres et demandes sont faites sans garantie ni responsabilité de notre part et sous réserve de l'obtention, par les intéressés, des licences d'importation et d'exportation suisses ou françaises.

#### A L'ATTENTION DE NOS MEMBRES RÉSIDENT EN FRANCE

##### Offres de produits suisses

- 64 : déchets de matières thermoplastiques, polyéthylène et polystyrène.
- 66 : pendules anciennes à roues de bois, de l'Engadine.
- 68 : machines à fraiser les noyures des ébauches de montres.

##### Demandes de produits français

- 70 : dentelles en fil d'or.
- 72 : poussier de houille.
- 74 : machines à graduer le verre.
- 76 : machines à emballer les lampes à incandescence.
- 78 : carbonate de barium.

#### A L'ATTENTION DE NOS MEMBRES RÉSIDENT EN SUISSE

##### Offres de produits français

- 80 : articles de luxe pour enfants en broderie main.
- 82 : porcelaines d'art.
- 84 : rondins en résineux pour la fabrication de bois à pâte.
- 86 : chauffe-eau à gaz et électriques, brûleurs et générateurs d'eau chaude à mazout.
- 88 : peaux pour instruments de musique.
- 90 : grillages en tous genres.

##### Demandes de produits suisses

- 92 : relais thermiques et magnétothermiques.
- 94 : farine de bananes.

Supplément à la Revue économique franco-suisse - 3<sup>e</sup> Trimestre 1958

Chambre de Commerce Suisse en France, Paris, Éditeur  
Ce supplément a été tiré sur les presses de l'Imprimerie Alençonnaise, Place Poulet-Malassis, Alençon (Orne)  
Le Directeur : Paul GILLIAND. Dépôt légal 1958, 3<sup>e</sup> trim. - N<sup>o</sup> d'ordre : 5.090